

Annexe 3

Titre : Diagnostic territorial d'établissement et/ou de district – santé, bien-être, protection de l'enfance (projet d'établissement/ projet du CESCE)

Pour vous accompagner dans l'élaboration de ce diagnostic, plusieurs grilles d'analyse vous sont proposées dans ce document. Celles-ci n'ont pas vocation à être exhaustives mais à être un support de réflexion.

Les spécificités du district/ de l'établissement (Environnement/ dispositif politique de la ville / cites éducatives / nombre et type d'établissement / établissements avec des caractéristiques spécifiques...).

Il est recommandé d'associer les personnes ressources de votre établissement (assistant social, infirmier, Psy EN, médecin scolaire) / du district (CTC assistant social, DCIO, infirmier animateur de district) à la réalisation de ce diagnostic.

Données de l'INSEE ou la banque des territoires sur le territoire géographique (Ex : sur la grande pauvreté etc.)	Les données caractérisant chaque établissement (CSP / nbre de boursiers/ le montant du fonds social et son usage / le bien être des élèves et le climat scolaire)	L'existence d'un CESCE ses actions de prévention et les partenaires internes ou externes mobilisés	Les actions collectives de prévention menées hors CESCE par les personnels spécialisés (AS /Inf/ etc.)	Les problématiques rencontrées par les personnels ressources (médecin/inf/AS/psy EN)	Les problématiques communes repérées sur le district sur le volet santé social psy qui mériteraient des actions de prévention dans tous les établissements du district par les équipes ressources et pluri professionnelle à l'interne

- Labellisation de l'établissement/ des établissements du district édu Santé, égalité filles garçons.
- Nombre de personnes repères en santé mentale formées dans l'établissement/ le district.
- Existence et formalisation du pôle santé psycho social de l'établissement.
- Nombre de demandes à des appels à projet dans le cadre du CESCE.
- Mise en place d'un CESCE de district / interdegré.
- Nombre de FIL et de FDL demandées dans le domaine de l'EPSA (école promotrice de santé) et de l'école inclusive.
- Analyse de l'utilisation des fonds sociaux.

Les grilles ci-dessous s'appuient sur les 4 axes principaux de la politique académique santé- bien-être – protection de l'enfance :

AXE 1 – POUR UNE ÉCOLE ÉDUCATRICE

Développer une culture commune favorisant une bonne santé et renforcer les compétences psychosociales des élèves et des adultes, en favorisant l'autonomie, l'esprit critique et la responsabilité.

Niveaux d'analyse	Domaines à explorer	Indicateurs / Données	Questions de diagnostic
Élèves	Éducation à la santé, à la citoyenneté, à la vie affective et relationnelle.	Nombre et diversité des actions éducatives (CESC, parcours santé, EVARS).	Les élèves sont-ils acteurs de leur apprentissage en santé et en citoyenneté ?
Élèves	Développement des compétences psychosociales (empathie, coopération, gestion des émotions).	Actions menées, outils utilisés (kit empathie, projets collectifs).	Ces compétences sont-elles intégrées dans les parcours éducatifs ?
Équipes éducatives	Appropriation d'une culture commune santé-social, formation et accompagnement.	Formations suivies, actions interdisciplinaires.	Les équipes disposent-elles d'une culture et de ressources partagées pour éduquer à la santé ?
Familles	Association des parents aux actions éducatives et à la sensibilisation santé.	Réunions d'information, supports de communication.	Comment les familles sont-elles informées des actions du CESCE ?

AXE 2 – POUR UNE ÉCOLE PROTECTRICE

Garantir à chaque élève un environnement scolaire sécurisant et protecteur, assurant la prévention, la détection précoce et l'accompagnement des situations de vulnérabilité.

Niveaux d'analyse	Domaines à explorer	Indicateurs / Données	Questions de diagnostic
Élèves	Santé physique et mentale : prévention, dépistage, accompagnement.	Bilans, PAI, nombre de sollicitation des personnes ressources de l'établissement, climat scolaire.	Les besoins de santé et de bien-être des élèves sont-ils identifiés et pris en compte ?
Élèves	Prévention des violences et du harcèlement.	Actions de sensibilisation, dispositifs ambassadeurs, signalements.	Comment la prévention des violences et du harcèlement est-elle organisée et évaluée ?
Équipes éducatives	Coordination et gestion des situations de crise, protection de l'enfance.	Réunions de veille, procédures, formation des personnels.	Les personnels connaissent-ils les protocoles et les dispositifs d'aide ?
Familles	Information sur les droits, accompagnement social et soutien parental.	Aides financières, accompagnement social.	Les familles connaissent-elles les dispositifs de soutien et d'aide existants ?

AXE 3 – POUR UNE ÉCOLE PROMOTRICE

Faire de l'établissement un milieu de vie favorable à la santé, en développant la coopération entre acteurs et la valorisation des démarches de bien-être et de réussite.

Niveaux d'analyse	Domaines à explorer	Indicateurs / Données	Questions de diagnostic
Élèves	Climat scolaire, sentiment d'appartenance, participation à la vie de l'établissement.	Enquêtes climat, participation CVL/CVC, nombre d'actions	Les élèves se sentent-ils écoutés, valorisés et acteurs de leur environnement scolaire ?
Équipes éducatives	Gouvernance santé-sociale, travail en réseau, coordination interprofessionnelle.	Fonctionnement CESC, projets communs.	Comment les acteurs coopèrent-ils pour promouvoir la santé et le bien-être ?
Familles	Communication, information et visibilité des actions santé-social.	Canaux de communication, accessibilité des informations.	Les familles identifient-elles l'établissement comme un lieu et de prévention (santé, bien-être) ?

AXE 4 – POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE

Assurer un accueil bienveillant et équitable pour tous les élèves, en prenant en compte leurs besoins spécifiques et en accompagnant les familles dans les parcours éducatifs et de soins.

Niveaux d'analyse	Domaines à explorer	Indicateurs / Données	Questions de diagnostic
Élèves	Accompagnement des élèves à besoins particuliers (PAI, PAP, PPS, PPRE).	Nombre de suivis personnalisés (réunions d'équipe de suivi), utilisation des fonds sociaux.	Les dispositifs d'aide et d'accompagnement sont-ils connus et accessibles ?
Équipes éducatives	Formation, travail partenarial avec les personnes ressources de l'établissement et des partenaires extérieurs (ex structures médico-sociales).	Réunions d'équipes éducatives, partenariats, formations sollicitées/ réalisées.	Les équipes sont-elles formées et soutenues pour accompagner les élèves à besoins spécifiques ?
Familles	Relations et accompagnement dans la compréhension des parcours et des droits.	Accompagnements individualisés, partenariats externes.	Les familles sont-elles associées et soutenues dans le suivi du parcours de leur enfant ?

Synthèse du diagnostic (par district ou établissement)

Axes prioritaires identifiés	Constats majeurs / besoins	Orientations proposées	Partenaires / ressources mobilisables	Échéances

De quelle façon les personnes ressources de votre établissement sont-elles sollicitées/ mobilisées sur des réflexions, projets, actions sur ces questions dans votre établissement ?